

---

VILLE DE BAILLEUL  
CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 13 MARS 2025 À 18H30

---

Liste des délibérations

PROXIMITÉ, CITOYENNETÉ ET RESSOURCES

**25/001 - Finances - Budget principal - Exercice 2025 - Débat et rapport sur les orientations budgétaires**

Résumé : Cette délibération vise à débattre des orientations budgétaires de la Commune pour l'exercice 2025 et à prendre acte du rapport correspondant. Le rapport comprend notamment les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement, des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de la dette contractée et les perspectives pour le projet de budget 2025, la structure des effectifs et les dépenses de personnel.

**Adoptée à la majorité.**

**25/002 - Egalité femmes-hommes – Rapport 2024**

Résumé : Cette délibération vise à prendre acte de la présentation du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des services de la Ville de Bailleul. Il s'agit là d'une démarche volontaire, non obligatoire, souhaitée par la municipalité pour garantir la transparence des politiques mises en œuvre depuis juillet 2020 et assurer la vigilance indispensable à l'avancement de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dans tous les domaines relevant des compétences communales.

**Adoptée à l'unanimité.**

ÉCOLOGIE, CULTURE ET CADRE DE VIE

**25/003 - Stratégie foncière - Cession 4708, route de la Belle Croix à BAILLEUL, cadastrées**

Résumé : Cette délibération vise à céder le 4708 route de Belle Croix à Bailleul, cadastrés ZK n°35, A n°1062 et A n°1063 (1ha 23a 80ca/ 14a 27ca/ 1a 05ca) aux porteurs du projet Bellenaert et d'en fixer le prix à 258 750 €

**Adoptée à l'unanimité.**

25/004 - Stratégie foncière - Désaffectation et déclassement de la parcelle sise 20 rue Pasteur, cadastrée AM537

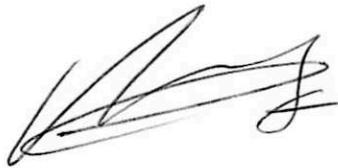
Résumé : Cette délibération vise à désaffecter et déclasser la parcelle sise 20 rue Pasteur, cadastrée AM537

Adoptée à l'unanimité.

25/005 - Voirie - Dénomination d'une nouvelle voie - Féminisation de l'espace public

Résumé : Cette délibération vise à dénommer une voirie nouvelle, composée de 3 parcelles cadastrées A n°1114, A n°1171 et ZK n°34 pour une surface globale de 5875 m<sup>2</sup>. Il a été proposé de donner à cette voie le nom de « Allée Alice Gordon Elliott » La ville compte donc désormais 8 rue portant le nom d'une femme contre 3 en 2020.

Adoptée à l'unanimité.



Le Secrétaire de séance  
Florent VANDENABEELE



Le Maire  
Antony GAUTIER